

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N° 4476 - Lundi 09 Octobre 2023 - Prix : 200 Fc

COOPÉRATION

Les Comores et l'Union européenne ont tenu leur 7ème dialogue politique



unicef | pour chaque enfant

UNICEF MORONI (COMORES)

Attention : Supply & Logistics Unit / UNICEF Moroni / Maison des Nations Unies, BP 497 Moroni, Comores

DATE DE PUBLICATION : 09 /10 / 2023

AVIS D'APPEL D'OFFRE

LRFP - 2023 - 9185934 – Réalisation et diffusion de sketches et spot sur l'inscription et le maintien des enfants à l'école et l'entretien des manuels scolaires et des installations au niveau des écoles

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) aux COMORES invite, par la présente, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs propositions techniques et financières, pour la réalisation et diffusion des sketches et spot sur l'inscription et le maintien des enfants à l'école et l'entretien des manuels scolaires et des installations au niveau des écoles Il s'agit d'un appel d'offres ouvert à toutes les entreprises enregistrées en Union des Comores spécialisé dans le domaine de la communication.

IMPORTANT - INFORMATION ESSENTIELLE

(L'offre ne sera considérée que si le numéro de l'appel d'offres figure dans le mail de soumission). Dans toute correspondance rappeler la référence :

LRFP - 2023 - 9185934 – Réalisation et diffusion de sketches et spot

La date limite de dépôt des offres est fixé **au plus tard le 25/10/2023 à 12h00** et seules les offres électroniques seront acceptées.

Dossier électronique : par e-mail aux adresses : comprocurement@unicef.org; akassimdjibaba@unicef.org; et copie à bpinah@unicef.org

Le dossier soumis par courrier électronique doit contenir un fichier avec l'offre technique (Mail 1) et un fichier séparé avec l'offre financière (Mail 2). Le fichier de l'offre financière doit être sécurisé avec un mot de passe. Le soumissionnaire ne dévoilera ce mot de passe que sur demande formelle d'un agent autorisé de l'Unité Supply de l'UNICEF.

L'ouverture des offres ne sera pas publique.

Toute demande d'information ou de clarification relative à ce dossier d'appel d'offres peut être envoyée aux adresses suivantes **au plus tard 19/10/2023 à 12h00** : comprocurement@unicef.org; akassimdjibaba@unicef.org; et copie à bpinah@unicef.org

Le dossier de Soumission devra comprendre les documents suivants :

- L'offre technique.
- L'offre financière.

Banga Pinah
Operations Manage



ECONOMIE :

Le secteur privé en séminaire

L'Uccia a réuni le secteur privé en séminaire sur le dialogue public-privé. Cet événement avait pour but de partager les perspectives d'avenir, de discuter des enjeux et de proposer des thèmes qui sont d'une importance cruciale pour le secteur privé et les opérateurs économiques.

L'Uccia a organisé samedi 7 octobre dernier à Moroni le séminaire des acteurs du secteur privé sur le dialogue public-privé. Cet événement qui a rassemblé toutes les parties prenantes avait pour but de partager les perspectives d'avenir, de discuter des enjeux et de proposer des thèmes qui sont d'une importance cruciale pour le



Séminaire secteur privé.

secteur privé et les opérateurs économiques. Dans son allocution, le directeur régional de la CCIA Ngazidja Hamidou Mhoma, a expli-

qué que le dialogue public-privé est un pilier fondamental de l'émergence de l'Union des Comores. Il est conçu pour créer un espace de collaboration essentiel entre les secteurs public et privé, permettant d'identifier des opportunités, de relever des défis et de favoriser une croissance économique durable. « Votre présence ici aujourd'hui est un témoignage de votre engagement envers le développement de notre nation, et je tiens à vous exprimer toute ma gratitude pour votre participation à cet événement crucial », souligne-t-il.

Interrogé par la presse, le secrétaire général de l'UCCIA Djamil Boinali a précisé que ce séminaire est une suite logique de l'accord du

dialogue public-privé signé en aout 2020. Le résultat attendu est de faire en sorte que le secteur privé travaille en symbiose pour leurs intérêts communs. « Nous voulons faire en sorte que le secteur privé soit dans la même vision, avoir une seule personne qui le représente, et de le pousser à participer dans le forum du dialogue Public-Privé qui se tiendra en ce mois d'octobre », précise-t-il. C'est aussi l'occasion d'entendre leur voix, comprendre leurs attentes et recueillir leurs propositions de thèmes à aborder au forum inaugural.

Andjouza Abouheir

SANTÉ PUBLIQUE

Des centaines de cartons de Chewing-gum périmé en vente à Mutsamudu

Un sujet préoccupant de santé publique à Anjouan, en rapport avec la consommation de chewing-gums périmés. Depuis quelques semaines, une quantité non négligeable de chewing-gums périmés est vendue librement dans la capitale à des enfants.

Cette situation est une véritable bombe à retardement pour la santé des enfants qui consomment ces produits périmés. Ces friandises dépassent la date de péremption et peuvent comporter des risques pour la santé. Les enfants sont particulièrement vulnérables car ils sont friands de ces confiseries peu coûteuses. Il est alarmant de constater que des bouches entières de chewing-gums périmés,

qui coûtaient auparavant 2000fc, se vendent désormais à moins de 200fc. Cette baisse de prix incite les enfants à en consommer davantage, augmentant ainsi les risques pour leur santé.

Il est urgent de prendre des mesures pour mettre fin à ce problème. Les autorités doivent renforcer les contrôles sanitaires dans les commerces, afin d'éviter la vente de produits périmés. Il est également primordial de sensibiliser les parents et les enfants sur les dangers de la consommation de chewing-gums périmés. « La santé publique est un sujet important qui concerne la sécurité alimentaire et la protection de la population. À Anjouan, bien que cela puisse sembler anodin, il est essentiel de comprendre les

risques liés à la consommation d'aliments périmés», montre Abdou Chafiou père de famille qui pointe du doigt les services concernés.

Selon les experts, les aliments périmés les plus dangereux sont la volaille, les œufs et la mayonnaise, car ils sont plus susceptibles de causer des toxi-infections alimentaires. Ces infections se manifestent principalement par de la fièvre, de la diarrhée et des vomissements. Cependant, cela ne signifie pas que les autres aliments périmés sont sans danger.

Le président de l'Association Voija Voija de Mirontsy, M. Wazir Abdallah, souligne que «même si les chewing-gums périmés ne sont pas sur la liste des aliments très dangereux, les conséquences ne doivent

pas être minimisées. Il est important de prendre en considération les risques potentiels pour la santé». Face à cette préoccupation croissante, le service phytosanitaire et les mairies ont augmenté leur vigilance.

Il est essentiel de sensibiliser la population à l'importance de ne pas consommer d'aliments périmés, même s'il s'agit de sucreries.

Nabil Jaffar



Chewing-gum Périmé à Anjouan.

ELECTION 2024 :

La CENI reçoit l'ambassadrice de l'Union Européenne

L'ambassadrice de l'Union européenne auprès de la République de Madagascar et de l'Union des Comores a été reçue jeudi après-midi au siège de la CENI. Au cours de cette audience, Isabelle Delattre réaffirme la disponibilité de l'UE à déployer des experts électoraux pour appuyer les Comores dans le processus électoral.

Jeudi 5 octobre dernier, le président de la CENI, Idriss Saïd Ben Ahamada, entouré de ses collègues a reçu l'ambassadrice de l'Union Européenne auprès de la République de Madagascar et de l'Union des Comores avec résidence à Antananarivo, Isabelle Delattre, accompagnée du chef de bureau de l'UE à Moroni, Pierre Beziz. A la sortie de la rencontre, l'ambassadrice indique que l'objectif était de faire le point sur les tra-

vaux relatifs aux prochaines élections. «Nous avons discuté des préparatifs, notamment le fichier électoral, le calendrier, le budget, et les questions relatives à la logistique», fait-elle savoir, tout en exprimant la disponibilité de l'UE à déployer une équipe d'experts électoraux lors de ces élections avec l'aval du gouvernement comorien.

« La seule contribution visible de l'UE sera l'envoi d'experts électoraux, lesquels vont par la suite rendre un rapport qui sera partagé aux autorités comoriennes », précise Isabelle Delattre. Et d'ajouter : « Il s'agit d'un rapport dont les recommandations ont pour objet de résoudre les difficultés qui seront

observées pour qu'elles ne se manifestent pas à l'avenir pendant d'autres échéances électorales ».

De son côté, le chargé de la communication au niveau de cette institution indique que cette visite était une occasion pour revoir en filigrane plusieurs aspects qui font débat au sein de la population, en particulier les parrainages et le vote de la diaspora. « Le président de la CENI a indiqué à la mission de l'UE qu'une rencontre qui sera présidée par le chef de l'Etat, est programmée pour discuter spécialement sur ces aspects qui préoccupent le cadre de concertation», avance Ahmed Said Mdahoma, tout en ajoutant que cette visite rentre

dans le cadre des missions de la CENI. Pour assurer des élections libres et transparentes, la CENI reçoit des diplomates mais aussi des représentants d'organisations internationales qui viennent apporter

leur soutien à l'équipe technique et s'enquérir des travaux de l'institution mise en place le 14 mai dernier par décret.

Ibnou M. Abdou



Rencontre CENI et UE.

La gazette des Comores,
Savoir et comprendre

COOPÉRATION

Les Comores et l'Union européenne ont tenu leur 7ème dialogue politique

Dans un contexte particulier marqué par la prochaine élection du Président de l'Union et des Gouverneurs des Iles, Moroni et Bruxelles ont tenu leur septième réunion du dialogue politique. Un point qui ne pouvait pas échapper à l'ordre du jour compte tenu de la conjoncture politique du pays. Les deux parties appellent à des élections transparentes, fiables, inclusives et apaisées.

La septième réunion du dialogue politique entre l'Union des Comores et l'Union européenne (UE) a eu lieu vendredi dernier dans la salle de conférence du ministère des affaires étrangères. Un rendez-vous habituel qui permet aux deux parties de discuter autour

de sujets d'intérêt commun et de partenariat. Cette rencontre bipartite, qui s'inscrit dans un esprit de partenariat, conformément à l'article 8 de l'Accord de Cotonou sur la coopération entre l'UE et l'organisation des Etats d'Afrique Caraïbes et Pacifique (ACP), a été l'occasion d'approfondir la compréhension mutuelle. Elle s'est concrétisée par la signature prochaine d'engagements financiers favorisant l'émergence des Comores et la mise en œuvre du Plan Comores Emergent (PCE) 2030.

Dans son allocution d'ouverture, le ministre Dhohir Dhoulkamal a rappelé que ces travaux « témoignent de la densité et de la qualité de la coopération qui unit l'Union des Comores et l'Union Européenne ».

ainsi, poursuit-il, cette coopération « puise sa force dans l'engagement politique, maintes fois renouvelé, d'assurer une bonne gouvernance politique et économique dans les différents domaines de développement, plaçant ainsi, le peuple comorien au cœur de nos préoccupations ».

Si les échanges entre les deux délégations semblaient être fraternelles et conviviales, le chef de la diplomatie comorienne a précisé, dans son discours que « cette rencontre annuelle [...] est l'occasion pour nous, d'apprécier les différentes réalisations, enregistrées au cours des derniers mois, mais surtout, de mettre en perspective les actions prioritaires de notre coopération ». Une remarque reprise par l'ambassadrice et cheffe de la délégation de

l'UE auprès de la République de Madagascar et de l'Union des Comores, Mme Isabelle Delattre Burger. Selon elle, « Ce dialogue est un moment important de notre relation et illustre la qualité et la solidité de notre partenariat ».

Si bien que les échanges portaient sur les actions de coopération et de partenariat entre les deux parties, la question des prochaines échéances électorales ne pouvait pas manquer à l'ordre du jour. « Les deux parties rappellent la plus grande importance qu'elles attachent à la tenue d'élections conformes aux normes internationales, c'est-à-dire transparentes, fiables, inclusives et apaisées, en tant que base de la démocratie et ciment de la paix et de la stabilité. Il s'agit d'un préalable à

l'atteinte des objectifs d'émergence du pays. L'UE se tient prête à déployer une mission d'experts », peut-on lire sur le communiqué de presse conjoint.

On rappelle qu'en matière de coopération, c'est au total 41 millions d'euros qui sont engagés en seulement deux dans le cadre des programmes ambitieux dans les domaines de l'agriculture et de l'environnement, de la protection des femmes et des enfants, de la formation professionnelle et de la gestion des finances publiques, mais aussi pour encourager les investissements productifs de la diaspora ou encore faciliter le commerce.

A.O.

REVUE DES DÉPENSES PUBLIQUES :

"Malgré ces chocs, notre pays fait preuve d'une résilience continue"

Le gouvernement comorien avec la Banque Mondiale ainsi que d'autres partenaires, a tenu vendredi 6 octobre à Moroni, un atelier de restitution des travaux de la première revue des dépenses publiques de l'Union des Comores de 2022, sous le thème « relever les déficits budgétaires pour réaliser une croissance inclusive ». C'était l'occasion de lancer la préparation du deuxième financement du programme d'appui budgétaire et de maintenir la dynamique de mise en œuvre des réformes.

" Ce thème est une thématique d'actualité à un moment où le pays doit relever d'importants défis post Covid, les impacts liés aux changements climatiques, les effets de la guerre en Ukraine. Malgré ces chocs, notre pays fait preuve d'une résilience continue, avec une dynamique du taux de croissance du Pib qui devrait atteindre plus 3% cette année, 3,5% en 2024 et plus de 4% en 2025. Le pays poursuit le processus de mise en œuvre du PCE imprimé par le président Azali Assoumani

en 2019, renforcé par l'approbation en juin 2023 d'un programme de quatre ans avec le FMI et par la mise en place d'un programme triennal de réformes avec la Banque mondiale pour soutenir les réformes structurantes axées sur la gestion des finances, la résilience aux chocs exogènes et la gouvernance des entreprises publiques », rappelle le ministre des finances Mzé Abdou Mohamed Chanfion.

Selon l'argentier de l'Etat, la revue des dépenses publiques s'attache à analyser les éléments fondamentaux de la politique budgétaire et de sa mise en œuvre, en vue d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques et de créer un espace budgétaire, avec pour objectifs à long terme d'appuyer la prestation des services publics, d'assurer la viabilité budgétaire et de parvenir à une croissance inclusive. « Cela permet d'évaluer les dépenses publiques existantes afin d'identifier les possibilités de réduire ou de réorienter les dépenses à partir des dépenses peu prioritaires, inefficaces », explique-t-il.



Ministre des finances

Et d'enchaîner : « les défis budgétaires à relever pour garantir son efficacité repose sur : la mobilisation des recettes intérieures, en vue de réduire la forte dépendance extérieure ; l'optimisation de la dépense publique, en vue d'améliorer la prestation des services publics ; la maîtrise des risques budgétaires des entreprises publiques par l'amélioration de leur performance, et enfin une meilleure gestion de la dette, en

vue de contenir le risque de surendettement ».

Le représentant de la Banque Mondiale montre à son tour que le choix du thème a été orienté par l'ampleur des défis auxquels font face l'Union des Comores à savoir une croissance économique modérée de l'ordre de 2,7% (2017-2020) et une évaluation limitée du produit intérieur brut par tête (0,4% en 2017-2020) ; un espace budgétaire

limité par le bas niveau des recettes budgétaires de l'Etat ; des dépenses basses et inefficaces qui posent le défi de la fourniture adéquate de service public, et des risques budgétaires accrus du fait de la faiblesse des performances des entreprises publiques et le potentiel impact des changements climatiques, y compris des catastrophes naturelles. « Cette revue des dépenses a donc pour objectif d'accompagner dans ces efforts pour augmenter l'espace budgétaire, améliorer l'efficacité des dépenses publiques et limiter les risques budgétaires. Ces objectifs sont atteints à travers des analyses portant sur la mobilisation des recettes, de l'efficacité des dépenses publiques pour atteindre les objectifs de développement avec des focus sur les investissements publics et la santé, la gestion des entreprises publiques et la gestion des catastrophes naturelles », indique Boubacar Walbani.

Nassuf Ben Amad

ECOLE PRIMAIRE :

Le ministère suspend certaines leçons de CM1 et CM2

Une note de service signée par le secrétaire général adjoint du ministère de l'éducation nationale, suspend certaines leçons de sciences naturelles dans les établissements scolaires publics et privés. Cette initiative fait suite au lever de bouclier des oulémas qui fustigeaient des images choquantes contenues dans des manuels scolaires.

Au final, les oulémas ont eu gain de cause. Le ministre de l'éducation nationale a tenu

sa promesse faite auprès d'une délégation d'oulémas le 27 septembre dernier. Une note de service du secrétariat général de ce ministère portant suspension de certaines leçons de sciences naturelles dans les établissements publics et privés vient d'être sortie vendredi dernier. Elle suspend certaines leçons des classes de CM1 et CM2. « Après plusieurs échanges avec les représentants des Oulémas et ceux de la société civile, le ministère de l'éducation nationale a décidé de suspendre certaines leçons des deux manuels officiels de sciences naturel-

les et environnementales de CM1 et CM2, édités par le ministre de l'éducation nationale de l'Union des Comores (2016), en attendant les conclusions des assises nationales pour la transformation de l'éducation qui seront tenues fin novembre de cette année », peut-on lire dans l'article 1er.

La note signée le 6 octobre s'adresse directement aux encadreurs pédagogiques, au personnel administratif du MEN, aux chefs d'établissements publics et privés, aux enseignants, aux responsables préfectoraux et municipaux et enfin aux parents et élèves. Pour la classe de CM1, c'est la leçon numéro 20 "de l'enfance à l'adolescence" pages 60 et 61 qui est concernée. Pour la classe de CM2, c'est la leçon numéro 6 sur « les infections sexuellement transmissibles » page 28 et 29, la leçon numéro 7 sur « les organes génitaux » page 30, 31 et 32; la leçon numéro 9 sur « la fécondation » page 36 et 37 et enfin la leçon numéro 11 sur « le SIDA/VIH » page 44 et 45.

Interrogé sur cette question, l'intersyndicale des agents de l'éduca-

tion s'aligne sur la position des Oulémas. « Dans un premier temps, nous ne savions pas le contenu de ces leçons. Mais quand, on a vu le contenu et les photos, on s'est dit qu'on ne peut pas accepter que des enfants de 8 à 9 ans apprennent ce genre de choses », avance Moussa Mfoungouliye, le secrétaire général de l'intersyndicale. Et d'ajouter : « A notre époque, ces leçons, on les apprenait en classe de 4e et 3e mais pas à des gamins de CM1 ».

Ibnou M. Abdou

CHAMPIONNAT DES COMORES D1

Mbatsé Club prend le devant à Mohéli

Le championnat des Comores D1 est à sa deuxième journée ce week-end à Mohéli où le premier derby de la saison se jouait. L'équipe championne tenant du titre Fomboni Fc a été reçue à Djoiezi par Belle lumière, le vainqueur de la coupe des Comores régionale. Le match s'est soldé par un score de 1 but à 0 en faveur de Fomboni Fc. Mais finalement c'est Mbatsé Club qui a pu gagner les 6 points des deux journées.

Les trois premières journées du championnat des Comores qui a démarré le samedi 30 septembre à Mohéli sont décisives pour toutes les équipes, car les habitués de la première division se rencontrent dès le début. Après le match d'ouverture entre Fomboni Fc et Juno Club de Hoani qui s'est terminé par un score de 1 but par tout au stade Elhadj Ahmed Matoir, le dimanche 1er octobre Belle lumière de Djoiezi s'est imposée sur un score de 2 buts à 0 contre Ouragan Club de Bangoma. Deux équipes nouvellement promues en D1, Coca Bolé de Wanani et Mbatsé club se sont affrontés au stade de Wanani. Le match s'est terminé par une victoire de un but à 0. L'autre match de la première journée qui

opposait FCN Espoir de Nioumachoi et Étoile du centre de Salamani au stade de Nioumachoi s'est interrompu à cause de la pluie.

La deuxième journée a démarré ce samedi 7 octobre par le premier derby de la saison. Belle lumière de Djoiezi recevait Fomboni Fc. Dans un match très engagé dès le début, Belle lumière a reçu un but marqué par Kassim Ali Islam en deuxième partie et enregistre ainsi la troisième défaite consécutive en championnat sur le même score de un but à 0. Le même jour, Mbatsé Club recevait à huis clos FCN Espoir de Nioumachoi au stade de Salamani. L'équipe de Mbatsé a encore arraché sa deuxième victoire de la saison et prend le devant du championnat avec 6 points.

Hier dimanche, Étoile du centre recevait Ouragan Club de Bangoma, un match très attendu et Juno Club accueillait Coca bolé. Vraisemblablement, l'équipe qui aura enregistré plus de points en ces trois premières journées aurait la chance de fêter cette année dans ce championnat de 7 matchs aller et 7 matchs retour.

Riwad



Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche,
de l'Environnement,
du Tourisme
et de l'Artisanat

PRODUCTIVITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES ET RESILIENCE



Don FIDA N° 2000001863 et Prêt FIDA N° 2000001864
Don ASAP N° 2000001862

1er Prêt FIDA additionnel N° 2000003603 et 1er Don FIDA additionnel N° 2000003604
Don RPSF N° 2000003636 et Don RPSF additionnel N° 2000003969
2ème Prêt FIDA additionnel N° 2000004128 et 2ème Don FIDA additionnel N° 2000004126

UNITE NATIONALE DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROJET (UNCGP)



Programme
d'Adaptation
de l'Agriculture
Paysanne (ASAP)

AAVIS DE DEMANDE DE PRIX OUVERT N° 23 - 001/MAPETA/PREFER

ID Projet PREFER- Comores N° 2000001157

Date de l'Avis : 30 septembre 2023

1. Le Gouvernement comorien a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement pour le Projet PREFER, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché portant « **Fourniture et livraison de matériels informatiques à l'Unité Nationale de Coordination et de Gestion du Projet (UNCGP) dont 5 ordinateurs portables, 7 ordinateurs de bureau, 5 imprimantes impression noir blanc, 01 imprimante en couleur, 04 Copieurs Multifonction GM, 05 scanners et 04 Vidéoprojecteurs** » dans un délai ne dépassant pas 45 jours.

2. Le Projet PREFER sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Projet PREFER nobataine@prefer.km / elanzize@prefer.km / nobataine06@yahoo.fr et spmprefer@gmail.com et prendre connaissance du dossier de demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après.

Projet PREFER, Ministère de l'Agriculture, de la

Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat (MAPETA), ex-CEFADER M'dé Bambao du Lundi au Vendredi de 8h00 à 14h30 min.

Ou aux Bureaux du Projet PREFER d'Anjouan sis à Hombo, Mutsamudu et de Mohéli sis Direction de la Production, CEFADER, Fomboni

4. Les exigences en matière de qualification sont :
- Ne pas être frappé par une mesure d'interdiction
- Pas de conflit d'intérêts selon le point 3 des instructions aux soumissionnaires
- Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel de cinq millions de francs comoriens
- Avoir exécuté 3 marchés similaires les 3 dernières années d'une valeur minimum de 5 millions chacune
- Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de 10 millions de francs comoriens

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier de demande de prix complet aux adresses mentionnées ci-haut à compter du 02 octobre 2023. Le dossier sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou

adressé à leurs frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.

6. Les offres devront être rédigées en français et devront être déposées à l'adresse indiquée dans la demande de prix **au plus tard le 19 octobre 2023 à 11h00min heure locale**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le même jour à 11heures 15minutes, en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse : **Projet PREFER, Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat (MAPETA), sis ex-CEFADER M'dé Bambao.**

7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de 3% du montant de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

MATCH COMORES-CAP-VERT

Stefano Cusin, une première liste très équilibrée

C'est un savant dosage entre les cadres, les anciens et les nouveaux venus. Le sélectionneur italien des Comores a sorti sa première liste du match amical contre le Cap-Vert le 17 octobre prochain. Le moins que l'on puisse dire est que le nouveau sélectionneur a tenu sa promesse de procéder à des changements dans la continuité.

Moins d'une semaine après sa prise de fonction comme nouveau sélectionneur des Verts, Stefano Cusin a défendu sa liste devant la presse vendredi dernier. Si jusqu'à maintenant, le sort de l'ancien staff n'est pas définitivement scellé, le coach a donné quelques indications quant à ceux qui vont l'accompagner sur le banc contre le Cap-Vert. " J'ai pris des informations en ce qui concerne le Kiné, le vidéo-analyste, j'ai eu des bons feel-back », a-t-il tenu à préciser d'entrée. Et le technicien italien de continuer sur ses choix : « Le préparateur physique, il va être italien, naturellement je travaille avec lui depuis dix ans. L'assistant, j'ai choisi de prendre le sélectionneur des U23 dans l'idée d'insérer des jeunes dans l'équipe de façon à faire un trait d'union entre l'équipe

première et certains jeunes ».

En tout cas l'idée de changement dans la continuité on le retrouve dans le choix des joueurs fait par Cusin. Par rapport au dernier match contre la Zambie, cinq nouveaux joueurs font leur entrée dont le plus marquant et l'ancien académicien, Hadji Kassim qui évolue avec le club arménien de FC Ararat. Ce match signe aussi le retour en sélection de Faiz Selemani qui joue désormais du côté de l'Arabie Saoudite.

Quant au choix de l'adversaire, le Cap-Vert actuel 71e mondial d'après le dernier classement FIFA qui date du 21 septembre, le coach trouve que c'est un adversaire de choix « Le Cap-Vert a beaucoup de joueur qui jouent dans la Liga portugaise.

Ils ont aussi des joueurs qui jouent en France. C'est une équipe que je connais bien, je pense que c'est un test intéressant parce que si on a des failles quelque part, c'est bien qu'on les voit tout de suite », a-t-il avancé.

Actuel 129e au classement FIFA, les Cœlacanthes vont tenter à partir du match du 17 octobre de se relancer après avoir échoué à se faire qualifier pour la CAN2023 en Côte d'Ivoire. Ce match sera en tout cas une belle vitrine pour les deux matchs de qualifications de la Coupe du Monde 2026 qui se joueront à domicile le 17 et le 21 octobre contre respectivement la Centrafrique et le Ghana.

Imtiyaz

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Secrétaire de rédaction

Toufè Maecha

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

A Bardraoui

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Hadidja Abdou

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45



unicef pour chaque enfant

UNICEF MORONI (COMORES)

Attention : Supply & Logistics Unit / UNICEF Moroni / Maison des Nations Unies, BP 497 Moroni, Comores

DATE DE PUBLICATION : 03 /10 / 2023

AVIS D'APPEL D'OFFRE

LRFP - 2023 - 9185317 – Pour travaux de construction d'un magasin de stockage à Fomboni Mohéli

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) aux COMORES invite, par la présente, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs propositions techniques et financières, pour la construction d'un magasin de stockage à Fomboni

Il s'agit d'un appel d'offres ouvert à toutes les Entreprises enregistrées en Union des Comores spécialisé dans le domaine de la construction de bâtiment.

IMPORTANT - INFORMATION ESSENTIELLE

(L'offre ne sera considérée que si le numéro de l'appel d'offres figure dans le mail de soumission). Dans toute correspondance rappeler la référence :

LRFP - 2023 - 9185317 – Pour travaux de construction d'un magasin de stockage à Fomboni Mohéli

La date limite de dépôt des offres est reportée au **31/10/2023 à 12h00** et seules les offres électroniques seront acceptées.

La visite des lieux est prévue le **20/10/2023 à 11h00**

Dossiers électroniques : par e-mail aux adresses : comprocurement@unicef.org; akassimdjibaba@unicef.org; et copie à bpinah@unicef.org

Les dossiers soumis par courrier électronique doivent mentionner en objet comme indiqué ci-dessous :

Mail 1 : LRFP - 2023 - 9184519 offre technique.

Mail 2 : LRFP - 2023 - 9184519 offre financière

Le fichier de l'offre financière doit être sécurisé avec un mot de passe. Le soumissionnaire ne dévoilera ce mot de passe que sur demande formelle d'un agent autorisé de l'Unité Supply de l'UNICEF.

L'ouverture des offres ne sera pas publique.

Toute demande d'information ou de clarification relative à ce dossier d'appel d'offres peut être envoyée aux adresses suivantes au plus tard **25/10/2023 à 12h00** : comprocurement@unicef.org; akassimdjibaba@unicef.org; et copie à bpinah@unicef.org

Le dossier de Soumission devra comprendre les documents suivants :

- L'offre technique ;
- L'offre financière.

Banga Pinah
Chef des Operations

UNION DES COMORES

.....
Unité-Solidarité-Développement

ÎLE AUTONOME DE NGAZIDJA

Honneur – Solidarité – Développement



Les Communes de l'Union des Comores sont régies par la loi de la Décentralisation N° 11-005/AU du 07 avril 2011 qui leur confère dans son article 1er, le statut de collectivité territoriale et constituent le cadre institutionnel de la participation de la population à la vie de la nation (**Article 2**)

A ce titre étant une Collectivité Territoriale :

- D'une personne morale de droit public distincte de l'Etat, dotée d'une personnalité juridique propre et de l'autonomie financière (Article 3, alinéa 4) et où son Bureau communal est chargé de gérer la voirie communale Sous la responsabilité et l'autorité du Maire (**art 30, alinéa 1**)

La Commune de Moroni lance cet Avis d'Appel d'Offres pour la sélection d'une entreprise chargée de l'assainissement et du ramassage des déchets sur la ville de Moroni Nord et Sud.

La date limite d'envoi des offres est fixée au **20 octobre 2023 à 12h00 heures des Comores** à la Mairie de Moroni sis à place Badjanani.

Ce présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les entreprises intéressées et répondant aux qualifications requises dans le domaine de l'assainissement et le ramassage de déchets.

Présentation et contexte

La Mairie de la Commune de Moroni, représentée par le Maire Monsieur **ABDOULFATAH SAID MOHAMED** élu suivant le procès-verbal du CENI en date du 04 juin 2020 portant installation du conseil communal et l'élection du Maire et de ses adjoints et conformément à la Loi de Décentralisation N° 11-005/AU du 07 avril 2011, jouit d'une subvention de l'Etat (RAU) pour l'appui aux actions d'assainissement et recherche un potentiel partenaire pour assurer des prestations de collecte des déchets et de transfert des déchets vers le site de déchargement d'Itsoundzou .

Cet appel a pour objectif principal de renforcer nos activités en assainissement dans la ville de Moroni , axes prioritaires du Maire et de son bureau exécutif pour garantir la propreté, l'hygiène de la ville et le bien-être de ses habitants.

La Commune de Moroni soutenue par ses équipes techniques et de la voirie principalement effectuent un travail permanent d'entretien des routes, d'élagage, de gestion des ordures. La contribution financière mensuelle de l'Etat permet une régularité des paiements des prestataires et d'assurer la pérennisation des missions régaliennes de la municipalité de la Capitale.

La gestion des déchets est un domaine nécessitant une ténacité, une constance et des moyens logistiques adéquats et une bonne volonté de chaque Maçon de la chaîne.

Dans le cadre de l'exécution des activités de collecte et ramassage des déchets et acheminement vers le site de Bahani (décharge d'itsundzu), le prestataire devra se doter des capacités administratives et logistiques nécessaires à l'accomplissement des activités y prévues sous réserve d'autres dispositions émises officiellement par la Maire et si le besoin se fait ressentir dans la collecte. Toute doléance fera l'objet d'une demande formelle du Maire auprès du prestataire.

Les attentes :

- Les déchets ménagers de la ville de Moroni sont ramassés tous les jours.
- Les déchets collectés sont transportés et déposés au site de Bahani (décharge d'Itsundzu)
- Le paysage urbain est assaini.

Exécution des taches

Le mode opératoire consiste à regrouper la population à des heures fixes et emplacements précis dans les quartiers suivant un planning établi par le service voirie de la Mairie. Ainsi la population pourra se débarrasser de leurs déchets à l'arrivée du camion.

Le profil du soumissionnaire.

Le soumissionnaire devra répondre aux critères suivants :

- Posséder une entreprise enregistrée au registre de commerce des Comores
- Posséder 1 à 3 camions bennes entre 8m3 à 16m3 en bon état.
- Posséder d'outils pour le chargement des camions soit : fourches, râtaux et pèles.
- Equiper ses employés de bottes, cache-nez et gants
- Composition des équipes de nettoyage :
Un ou 2 agents administratifs
Un chef d'équipe (pilotage du circuit)
02 chauffeurs pour se relayer ayant une expérience dans la conduite des poids lourds
Au moins 02 à 03 éboueurs pour chaque camion.

Durée

La durée de la prestation dite période d'essai payable sera de 60 jours précisément du 1er novembre au 31 décembre 2023 à 00h00, et renouvelable après évaluation.

Ce présent appel d'offre est ouvert à toutes les sociétés ou entreprises répondants aux qualifications requises dans le domaine de collecte et ramassage des déchets et ayant une expérience dans ce domaine.

Le dossier d'appel d'offre devra inclure :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum Vitae du gérant
- Une copie du registre de commerce
- Un casier judiciaire du gérant
- Une proposition financière
- Une attestation de capacité financière fournie par la banque

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du Service Administratif et Financier de la Mairie de Moroni sis à Place Badjanani.

ABDOULFATAH SAID MOHAMED

